Envoyé en préfecture le 04/06/2026
Reçu en préfecture le 04/06/2026
Publié le
ID : 035-200082980-20260429-2025_05_12-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département d'Ille-et-Vilaine
Arrondissement de Fougères-Vitré
Canton de Val-Couesnon

Commune de VAL-COUESNON — Délibération 2026-05-12

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MERCREDI 29 AVRIL 2026
Date de convocation : 16 et 22 avril 2026
En exercice : 29 ; présents et représentés : 29

Présents : M. Emmanuel HOUDUS, M. Loeiz RAPINEL, Mme Huguette GARNIER, M. Raymond HALAIS, Mme Solenne ROBINARD, M. Gilles DRONIOU, Mme Marie-Antoinette JUHEL, M. Matthieu JOUVENCE, M. Louis HALAIS, M. Michel VIALLARD, Mme Sabrina MACHARD, M. Laurent GORÉ, M. Pascal LAMBERT, M. Dominique BRAULT, Mme Emmanuelle SCHULZE-THEBAULT, M. Thibaud de ROHAN CHABOT, Mme Mélanie CLOSSAIS, Mme Cyrine CHARON, M. Jean-Yves GUILLARD, M. Thierry LECOCQ, Mme Nadine LUCAS, Mme Nathalie PUY, Mme Delphine LEMOINE, Mme Sophie MONTAUFRAY, M. Cyrille BOUTET.

Excusés : Mme Brigitte BARBIER (pouvoir à Mme JUHEL), Mme Christèle BATTAIS (pouvoir à Mme GARNIER), Mme Marine CUMINET (pouvoir à M. LAMBERT). Mme Caroline OLLIVIER (pouvoir à Mme MACHARD)

Secrétaire de séance : M. Gilles DRONIOU

Instauration des Commissions thématiques permanentes facultatives & Election des membres

L'article 7 du Chapitre II relatif aux Commissions Permanentes du règlement intérieur prévoit, outre les commissions obligatoires citées audit article, la constitution des 4 Commissions thématiques permanentes facultatives suivantes :

1. Aménagement du territoire, traitant également des questions d'urbanisme, de mobilités, de travaux, de voierie, de nature, d'environnement, de développement durable, de la préservation des zones humides et des chemins ruraux ;

2. Affaires sociales, solidarités intergénérationnelles, enfance, jeunesse, et éducation ;

3. Animation du territoire, traitant également des questions de culture de vie associative, de préservation du patrimoine, du tourisme, du commerce de proximité et de l'accompagnement événementiel ;

4. Protection de la population / Sécurité routière.

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2121-21 et -22,
Vu la délibération n°2026-04-04 du 2 avril 2026 portant constitution de la Commission Finances
Vu la délibération n°2026-05-11 du 29 avril 2026 portant adoption du règlement intérieur du Conseil municipal,

Considérant que chaque commission est composée de 12 membres comprenant 9 membres de la majorité et 3 membres de la minorité,

Envoyé en préfecture le 04/06/2026
Reçu en préfecture le 04/06/2026
Publié le
ID : 035-200082980-20260429-2025_05_12-DE

Après en avoir délibéré,

le Conseil municipal,

à l'unanimité,

- **INSTAURE** les Commissions thématiques présentées ci-avant et leur intitulé,
- **APPROUVE** la composition des Commissions comme suit :

	Aménagement du territoire	**Affaires sociales, Solidarités intergénérationnelles, Enfance, Jeunesse, Education**	**Animation du territoire**	**Protection de la population / Sécurité routière**
Majorité	Mélanie CLOSSAIS Marine CUMINET Gilles DRONIOU Raymond HALAIS Matthieu JOUVENCE Pascal LAMBERT Sabrina MACHARD Loeiz RAPINEL Emmannuelle SCHULZE-THEBAULT	Christèle BATTAIS Cyrine CHARON Gilles DRONIOU Huguette GARNIER Matthieu JOUVENCE Sabrina MACHARD Caroline OLLIVIER Solenne ROBINARD	Brigitte BARBIER Cyrine CHARON Mélanie CLOSSAIS Louis HALAIS Marie-Antoinette JUHEL Pascal LAMBERT Caroline OLLIVIER Thibaud de ROHAN CHABOT	Cyrine CHARON Mélanie CLOSSAIS Huguette GARNIER Laurent GORE Louis HALAIS Sabrina MACHARD Loeiz RAPINEL Solenne ROBINARD Michel VIALLARD
Minorité	Cyrille BOUTET Thierry LECOCQ Sophie MONTAUFRAY	Nadine LUCAS Sophie MONTAUFRAY Nathalie PUY	Delphine LEMOINE Nadine LUCAS Nathalie PUY	Jean-Yves GUILLARD Thierry LECOCQ Delphine LEMOINE

- **RAPPELLE** que la Commission Finances est composée comme suit : Christèle BATTAIS, Dominique BRAULT, Louis HALAIS, Raymond HALAIS, Matthieu JOUVENCE, Loeiz RAPINEL, Solenne ROBINARD, Thierry LECOCQ, Delphine LEMOINE.

Pour extrait certifié exécutoire,
À Val-Couesnon, le 4 juin 2026.

Le Maire,
Emmanuel HOUDUS

